



# Les pluriactualités !

[ Numéro 99 - décembre 2010 ]

## A découvrir dans ce numéro

Notre dossier du mois :

• **10 ans de pluriactualités ! p2**

**3 questions à ... p3**

▼ Benoit ALLEGRE et à Thibault CHEVALLIER

**A vos agendas ! p4**

**Vos questions p4**

▼ La composition du gouvernement a récemment changé, je ne m'y retrouve plus pouvez vous m'éclairer ?

**A lire, à suivre ! p4**

▼ Colloque « 150 ans de pluriactivité »

**Site du mois :**

▼ [www.jobmontagne.fr](http://www.jobmontagne.fr)

**Et dans la lettre Saisons Santé :**

▼ Des nouvelles en Chablais

## Edito

*Retour en arrière ...*

A l'occasion de ce numéro 99, nous effectuons un petit retour en arrière en exhumant les premières "Pluriactualités" de 2001, ancêtre du bulletin actuel et tentons de mesurer les évolutions de ces 10 dernières années en matière de pluriactivité.

A propos d'évolution, il semble que nous ayons encore du pain sur la planche, car comme l'a affirmé le Professeur Albert JACQUARD lors de sa conclusion du colloque "150 ans de pluriactivité", à propos de l'organisation du système de santé des pluriactifs : "subordonner l'accès aux soins au fait d'avoir travaillé et non pas au fait d'être malade, c'est accepter la barbarie !" Ces paroles fortes nous rappellent qu'il y a encore un long chemin à parcourir pour pouvoir supprimer toutes les entraves à l'exercice de la pluriactivité, mode de vie normal en zone de montagne.

C'est pour continuer d'œuvrer pour ce "chantier permanent" que nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec le numéro 100 des "Pluriactualités", qui vous réserve une surprise !

Christian Gilquin

## L'actualité en bref...

### Le CDD « senior » ouvert aux professions agricoles

Depuis le 14 septembre 2010, le contrat à durée déterminé « senior », destiné à **favoriser le retour à l'emploi des salariés âgés et leur permettre d'acquérir des droits supplémentaires en vue de la liquidation de leur retraite à taux plein**, est étendu aux professions agricoles. Le demandeur d'emploi doit manquer d'au maximum huit trimestres de cotisations, tous régimes confondus, pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Ce contrat de travail peut être conclu pour une durée maximale de vingt-quatre mois et ne peut pas être renouvelé.

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

### Le plafond de la sécurité sociale et le SMIC revalorisé

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, le plafond de la Sécurité sociale

et le **SMIC** - salaire minimum interprofessionnel de croissance - sont revalorisés.

**Le plafond de la sécurité sociale** passe à **2 946 euros** par mois soit une revalorisation de **2,1 %**.

**Le SMIC horaire brut** quant à lui passe à **9 €**, ce qui porte le **smic mensuel brut** à **1 365 €** (montant calculé sur la base de 35 heures x 52/12) soit une revalorisation de **1,6 %**.

[www.securite-sociale.fr](http://www.securite-sociale.fr)

### Le Réseau des Boutiques de Gestion devient BGE

Le réseau des 430 « Boutiques de gestion » a décidé d'harmoniser le nom de toutes ses structures. Elles s'appelleront dorénavant BGE qui signifie ensemble pour agir et Entreprendre. L'objectif est de **renforcer la visibilité du Réseau tant au niveau national que local, et de refléter leur offre de services.**

[www.boutiques-de-gestion.com](http://www.boutiques-de-gestion.com)

# Dossier du mois

## ▼ Dix ans de "pluriactualités !"...

**P**arce que la pluriactivité et la saisonnalité rythment le quotidien d'un peu plus de deux millions de personnes en France soit près de 8 % de la population active, elles préoccupent depuis plusieurs décennies tous les acteurs de terrain tels que les entreprises et les travailleurs mais également les pouvoirs publics...

Pour leur part, « Les pluriactualités ! » se sont attachées, depuis 2001, à informer et à mettre en avant les initiatives réalisées en faveur des pluriactifs et des saisonniers.

Ci-dessous, une liste non exhaustive des initiatives, actions ou améliorations de ces 10 dernières années, avec en référence le numéro des pluriactualités correspondantes.

### Information et accueil des saisonniers

- Mise en place de question Saison (n°77)
- Labellisation du service de proximité (RSP- Relais Service Public) pour les maisons des saisonniers (n°89)

### Sécurisation des parcours professionnels

- Formation bi qualifiante qui s'adapte à la saisonnalité (n°75)
- Partenariat mer- montagne (n°84)
- Mise en place d'un dispositif gratuit « VAE pour les saisonniers » (n°95)

### Organisation des professionnels

- Développement des groupements d'employeurs (n°88)
- Forum des employeurs agricoles (n°94)
- BD les saisonniers et le mystère du D.U. (n°95)

### Organisation du travail

- Pour les pluriactifs, calcul des cotisations sur la base de leur revenu effectivement réalisé et non sur une base forfaitaire (n°62)

### Bien être saisonnier

- Encouragement financier pour le co-voiturage des saisonniers (n° 70)
- Charte de l'emploi saisonnier (n°74)
- Vote facilité pour les saisonniers (n°86)
- Construction de logements pour les saisonniers (n°89)

## Que d'évolutions depuis ce bulletin des pluriactualités ! diffusé en juillet 2001

Juliet 2001

### Les pluriactualités !

**GEIQ BTP pays de Savoie**

**Dés emplois à la pelle**

Ce n'est un secret pour personne, le BTP manque cruellement de main-d'œuvre. Afin de pallier cette carence, Vincent Méneult, avec la fédération de BTP, est à l'initiative d'un GEIQ. Ce groupement permet d'allier formation et insertion.

Il est important de revisiter l'image des métiers du bâtiment.

François Méneult est un homme de foi, croyant en la bonne cause de son initiative : la création d'un GEIQ (groupement d'entreprise d'insertion et de qualification) spécialisé dans le BTP.

"Ce sont des professionnels qui ont beaucoup évolué. Mais le bâtiment n'a jamais été très fort en communication, ni pour vendre en avant ses atouts." En outre, le cursus normal proposé par l'éducation nationale ne répondait pas forcément aux réels besoins des entreprises.

Marque de main-d'œuvre

Juste en Haute-Savoie le BTP emploie 13000 salariés. La profession peut en avoir 1000 personnes par an, alors que l'apprentissage n'en forme que 400.

"On en perd donc 500 à 600 chaque année. Il faudrait déjà pallier cette perte..." Ce qui fait, certaines entreprises en viennent à refuser des marchés par manque de main-d'œuvre. L'autre souci reste l'absence saisonnière de ces métiers. Difficile de s'engager dans la formation, alors que l'on ne saura pas quoi en faire durant trois ou quatre mois dans l'année.

L'idée du GEIQ est de se substituer à l'entreprise. Ainsi le jeune (ou le moins jeune) devient salarié du groupement

**En bref...**

**Attendez les pluriactifs du secteur agricole** Modification du Code de Sécurité sociale !

Le décret n°2001-372 du 26 avril 2001 pris pour l'application de la loi d'orientation agricole du 03 juillet 1999 permet désormais aux agriculteurs ayant une seconde activité professionnelle non salariée non agricole d'être affiliés au seul régime de Sécurité sociale principal.

Retrouver l'intégralité de l'article sur le site de PERSPL.

<http://www.perspl.org>

**Pôle d'Échange, de Ressources et d'Information sur la Pluriactivité**  
37 A, avenue de Genève - 74300 ANNECY - Tél. : 04 50 57 76 43 - Fax : 04 50 47 36 06  
Site : [www.perspl.org](http://www.perspl.org) - Mail : [messages@perspl.org](mailto:messages@perspl.org)  
PERSPL est une association loi 1901 d'après la loi n° 2001-1013 du 6 août 2001 relative à la Sécurité sociale et à la Sécurité des personnes

**Intervenant, Un contrat de qualification lui est proposé. Le formateur est assuré par des centres reconnus.**

Enfin-temps, tout du plusieurs entreprises l'ont soutenu. Une convention de mise à disposition est alors signée avec le GEIQ. Le seul but est de faire aboutir le jeune dans le métier voulu. Il passe un quart de son temps en Annecy. De plus, il est payé durant toute la durée de son contrat qui peut aller de six mois à deux ans. Le jeune chômeur qui lui est désigné est de niveau deux (technicien).

C'est en juillet 1998, le GEIQ-BTP Pays de Savoie a été créé par 250 jeunes. Cette structure, créée sous forme d'association loi 1901, peut se targuer d'un taux de réussite de 70 % à l'emploi et à des salaires, et de couvrir les trois premières semaines, il peut y avoir des départs, mais c'est quand même l'exception.

Vincent Méneult est aussi un homme inventif. Désireux répondre au mieux aux besoins des entreprises, il pense créer une section pluri-actifs. Des métiers des renouvelés intervenants en BTP. Il serait ainsi possible de travailler toute l'année pour son nombre de personnes, sans pour cela perdre un salaire et un chômage.

A.M.D.

Extrait de l'essor Sauvageard du 05 juillet 2007

**Intervenant d'un emploi saisonnier, responsable de la Maison des saisonniers de Tignes**

En quoi consiste votre travail tout au long de l'année ?

J'ai été recruté en septembre 06, en remplacement par le Centre communal d'Action Sociale, en remplacement d'un intervenant qui avait été recruté en avril 06. Mon premier travail a été d'établir un nouveau guide des saisonniers ; c'est un document d'information qui sera remis aux associations des saisonniers locaux, le C.A.S., les organismes de placement ainsi, comme le S.C.A.S. (Société Coopérative d'Action Sociale) de Tignes, les syndicats, les hôtels dans le secteur, etc. À cette occasion, j'ai fait le tour des entreprises de la station pour mettre en place un plan d'accueil et faire connaître entre les saisonniers et les entreprises. Il y a environ 2500 saisonniers à Tignes et cette année on a enregistré une augmentation d'une vingtaine de personnes par jour à la Maison des Saisonniers.

Salut à la LITTEF, Suzanne Tenney-Monnet, Isabelle

**Pôle d'Échange, de Ressources et d'Information sur la Pluriactivité**  
37 A, avenue de Genève - 74300 ANNECY - Tél. : 04 50 57 76 43 - Fax : 04 50 47 36 06  
Site : [www.perspl.org](http://www.perspl.org) - Mail : [messages@perspl.org](mailto:messages@perspl.org)  
PERSPL est une association loi 1901 d'après la loi n° 2001-1013 du 6 août 2001 relative à la Sécurité sociale et à la Sécurité des personnes

Rappelons aussi que la pluriactivité permet aux saisonniers de se procurer des revenus toute l'année ; en cela, elle se révèle être un formidable facteur de développement des territoires ruraux, agricoles et touristiques.

## Il y a 10 ans, le GEIQ BTP et l'Espace Saisonniers de Tignes étaient mis en avant dans les pluriactualités ! Revenons sur 10 ans d'évolution.

### **3 QUESTIONS À Thibault CHEVALLIER** Animateur Espace Saisonniers Tignes (73)

#### **Depuis, l'interview publiée dans « les pluriactualités ! » en 2001 qu'est-ce qui a évolué au sein de l'Espace Saisonniers de Tignes ?**

Notre objectif premier était de proposer une structure d'accueil pour les travailleurs saisonniers afin de les accompagner dans leurs recherches d'emploi et de logement et de les aider dans leurs démarches administratives. [Aujourd'hui nous offrons aussi nos services aux résidents locaux](#). C'est une évolution de nos missions qui a permis la labellisation « Relais Services Publics » de la structure par le département.

Si les services étaient dans un premier temps à destination des travailleurs saisonniers, aujourd'hui résidents et saisonniers se mêlent dans un cadre convivial (espace détente, postes internet, bibliothèque, billard...). Dans cet esprit de mixité, l'Espace Saisonniers accueille depuis plusieurs mois les consultations nourrissons.

#### **Quelles sont les caractéristiques du public saisonnier que vous accueillez et quelles sont les principales préoccupations des saisonniers qui s'adressent à vous ?**

Le contexte économique fait évoluer les profils de nos usagers. Dans le bâtiment par exemple, lorsqu'il y a des difficultés d'emploi, les salariés viennent chercher du travail à la montagne.

[Nous constatons malheureusement que les conditions de travail des saisonniers n'ont pas vraiment évolué](#). Il y a toujours une pénurie de logement, malgré certaines initiatives dont notamment celles de la mairie avec la construction d'un complexe de studios sous convention employeur.

Auparavant les travailleurs saisonniers parvenaient à se constituer des économies, aujourd'hui une grande partie du salaire vient supporter le loyer et les charges. C'est pourquoi il est impératif que les saisonniers se dirigent principalement vers des postes logés.

De plus, certains saisonniers ne sont pas du tout préparés aux conditions de travail de la montagne. Ce public « en errance » est prêt à accepter des rémunérations faibles, et certains employeurs en profitent... Mais il ne faut pas généraliser ce comportement pour les employeurs, certains sont responsables et offrent de bonnes conditions de travail à leurs saisonniers.

Le logement, les conditions de travail, les problèmes de contrats de travail et de rémunération... ces points reviennent très souvent.

#### **Quels sont vos projets à venir ?**

Continuer à développer les partenariats avec les services présents en vallée et favoriser ainsi pour les résidents et les travailleurs saisonniers certaines démarches qui nécessitent souvent des déplacements mal venus en plein hiver.

[www.mairie-tignes.fr](http://www.mairie-tignes.fr)

### **... et à Benoît ALLEGRE**

*Directeur du GEIQ BTP Pays de Savoie et Ain (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification)*

#### **Il y a 10 ans dans « les pluriactualités ! » vous évoquiez la pénurie de main d'œuvre dans le bâtiment, comment cela a évolué ?**

Les enjeux de pénurie de main d'œuvre qualifiée à l'origine de la création du GEIQ demeurent. Mais la donne actuelle avec la crise oblige les entreprises à réfléchir plus en termes de sauvegarde de l'emploi que de recrutement.

Les GEIQ regroupent des entreprises qui, pour résoudre leurs problèmes de recrutement, parient sur le potentiel des personnes qui n'ont pas d'expérience et de qualification, mais qui en ont les aptitudes et l'envie. [Les demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle trouvent par exemple dans nos GEIQ une réelle opportunité d'emploi et de carrière sur du long terme](#).

La majorité des personnes que nous recrutons aujourd'hui sur les deux Savoie et dans l'Ain (110 en 2010) ont déjà une expérience professionnelle. Leur âge n'est plus le même qu'à nos débuts ! En 2001, le salarié le plus âgé avait 30 ans, aujourd'hui il en a 55... Les mentalités évoluent.

#### **La création d'une section « pluriactivité » était à l'ordre du jour il y a 10 ans. Qu'en est-il aujourd'hui ?**

En 2001, nous démarrions dans une logique de bi-qualification. Entrer dans la vie active par une double orientation professionnelle saisonnière. Mais cela nécessitait de constituer en amont des binômes « métiers » type « charpentier – moniteur » !

Aujourd'hui, notre approche est plus modulaire et individualisée pour mieux s'adapter à chaque parcours, et offrir des passerelles professionnelles avec d'autres filières complémentaires au BTP. Nous partons de ce que nous connaissons : le BTP, et nous proposons un parcours « emploi / formation » dans la filière du choix du candidat en prenant en compte les contraintes de son activité saisonnière.

Nous recherchons des profils et des secteurs professionnels compatibles « culturellement » avec nos métiers : travail manuel, dehors, en équipe, sens de la prise d'initiative...

Ainsi, nous promovons une logique [d'accompagnement au-delà de notre saison BTP sur deux activités, deux saisons](#). La sécurisation des parcours professionnels comme on dit aujourd'hui.

#### **Pouvez-vous nous parler de la particularité du contrat de professionnalisation que vous avez mis en place ?**

En effet, les GEIQ sont des employeurs de droit commun qui [s'appuient majoritairement sur le contrat de professionnalisation comme support contractuel](#).

Pour nos saisonniers (une vingtaine par an en moyenne), nous proposons un aménagement du temps de travail en fonction de la saison en créant un contrat intermittent. Nous suspendons le contrat de travail l'hiver ou l'été pour nos saisonniers.

[Nous offrons une véritable offre de service local sur les Pays de Savoie. Avis aux saisonniers candidats à un complément d'activité dans le BTP.](#)

[www.geiqbtp.fr](http://www.geiqbtp.fr)



## A vos agendas !

### En décembre 2010

L'agenda questionSaison : [www.questionsaison.fr](http://www.questionsaison.fr)  
liste les journées d'accueil et événements des stations de ski en Rhône-Alpes

### En janvier 2011

Le 17 ▼ Les Rencontres de Grand Ski 2011 à Annecy (74)

Les 25 et 26 ▼ 1<sup>ères</sup> assises HPA Rhône-Alpes aux Folies du Lac à 10' de Valence (26)

L'équipe de PeriPL  
vous souhaite de  
Joyeuses Fêtes !

## Vos questions...

**La composition du gouvernement a récemment changé, je ne m'y retrouve plus pouvez-vous m'éclairer ?**

Voici les deux ministres et le secrétaire d'Etat, en charge des dossiers concernant la pluriactivité et la saisonnalité.

### M. Xavier BERTRAND,

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé  
Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du travail, des relations sociales, de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, de l'emploi, de la formation professionnelle, de la santé publique et de l'organisation du système de soins. Pour la formation, il s'appuie sur **Nadine MORANO** Ministre chargée de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle.

### M. Bruno LE MAIRE,

Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire.

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans le domaine de l'agriculture, des affaires rurales, de la pêche maritime et des cultures marines, de la forêt et du bois.

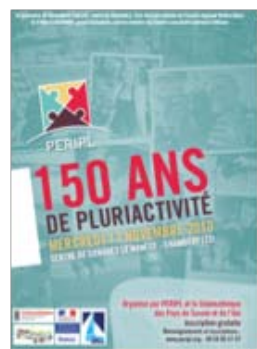
Il prépare et met en œuvre la politique de l'alimentation en liaison avec les ministres chargés de la consommation et de la santé et aussi la politique du Gouvernement en matière **d'aménagement et de développement du territoire (...)**

### M. Frédéric LEFEBVRE,

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions Libérales et de la Consommation.

## Colloque « 150 ans de pluriactivité »

L'histoire fut le thème principal du colloque "150 ans de pluriactivité" organisé à Chambéry (73), le mercredi 17 novembre 2010, dont l'objectif était de rappeler à tous que la pluriactivité est le mode de vie normal en zone de montagne. Devant un auditoire studieux, et accompagnés d'intermèdes visuels, les intervenants ont partagé leur expertise : Pierre DOMPNIER pour l'approche territoriale, Valentina PORCELLANA pour l'approche transalpine, Françoise



GERBAUX pour l'approche sociologique et le professeur Albert JACQUARD pour sa vision d'humaniste.

## Site du mois

Le site d'emploi dédié aux métiers de la montagne [jobmontagne.fr](http://www.jobmontagne.fr)

vient d'être référencé sur la page d'accueil du site de Pôle Emploi <http://www.pole-emploi.fr/accueil> - Rubrique «les Rendez-vous de l'emploi» Spécial saisonniers. La vidéo est aussi accessible depuis la webTV du Pôle Emploi : [http://webtv.pole-emploi.fr/video\\_job\\_montagne.html](http://webtv.pole-emploi.fr/video_job_montagne.html)  
[www.jobmontagne.fr](http://www.jobmontagne.fr)



## Les Pluriactualités !

Lettre d'informations mensuelle éditée par PERIPL

1 place du 18 juin 1940, 74940 ANNECY LE VIEUX, 04 50 66 47 47, [info@peripl.org](mailto:info@peripl.org) - [www.peripl.org](http://www.peripl.org)

Directeur de publication : Christian Gilquin - Rédaction : Wafa El Messaoudi, Aude Chabroud, Valérie Suaton, Antoine Bel  
ISSN n°1634-8079 - Diffusion électronique moyenne : 1 760 exemplaires. Première publication : janvier 2002 - Marque déposée